

à Pensacola de trois navires de France qui amenaient d'Iberville, ses deux frères Sérigny et Chateauguay (âgé de 20 ans), et Nicolas de la Salle, frère du célèbre explorateur et qui avait été nommé commissaire-ordonnateur de la colonie.⁽¹⁾ Cette nouvelle fit d'autant plus de plaisir que la garnison était réduite depuis trois mois à un peu de maïs, et qu'elle avait perdu 60 hommes par les maladies. L'officier qui arriva dans la chaloupe apporta à Bienville l'ordre d'évacuer Biloxi qu'il quitta, en conséquence, le 6 janvier 1702, n'y laissant que 20 hommes sous Boisbriant. A l'île Massacre, il rencontra ses deux frères, Sérigny et Chateauguay, et La Salle qui faisaient construire un magasin pour les effets et les vivres arrivés de France.

1702.—La baie de la Mobile a cinq lieues de large et neuf du sud au Nord, jusqu'à l'embouchure de la rivière du même nom qui se compose de deux branches dont l'orientale s'appelait la branche espagnole, parceque les Espagnols prétendaient que le pays leur appartenait jusque-là, tandis que nous le réclamions jusqu'à la rivière Perdido ou de los perdidos, (ainsi nommée, d'après Charlevoix, à cause d'un terrible naufrage qui avait eu lieu à son embouchure), qui se trouvait à peu près à moitié chemin entre la baie de la Mobile et Pensacola. D'autre part, la rivière de la Mobile est formée par la réunion de l'Alabama (notre rivière des Alibamons) et du Tombigbee (notre Tombecbé), lequel prend sa source chez les Chickassas, et dont un des affluents, la rivière de l'Ecor noir ⁽²⁾ prend la sienne dans le territoire des Chactas. Or, ces derniers et les Chickassas étaient les deux nations indiennes les plus puissantes et les plus guerrières de toute cette région. Cela donnait une importance considérable au nouvel établissement dont Bienville fixa le site, le 16 janvier, à 18 lieues de la mer, sur la rive droite de la branche occidentale de la Mobile. On le nomma fort Louis en l'honneur du grand Roi dont

(1) La fonction de commissaire-ordonnateur correspondait à celle d'intendant dans les établissements plus considérables. (Garneau.)

(2) Un morne ou écor est une montagne très rapide et quelquefois à pic du côté de la mer ou d'un fleuve et dont la pente est plus douce du côté des terres, ce qui la fait ressembler à une montagne coupée. (Le Page du Pratz).